Master - urbanisme et aménagement

Code : 13534118

LIEU DE FORMATION

IATU - Université Bordeaux Montaigne
Esplanade des Antilles
33607 PESSAC CEDEX

Durée : 2 ans en M2

CONTACT

Formation :
Catherine ANDRE
Responsable du parcours UPEPT
05 57 12 61 17
Catherine.Andre@u-bordeaux-montaigne.fr

Alternance :
Pascal GODINEAU
Directeur adjoint du CFA Bordeaux Montaigne
05 57 12 44 35
cfa@u-bordeaux-montaigne.fr

Inscription :
Nathalie MOREAU
Bureau des Masters Aménagement, Urbanisme
05 57 12 45 18
nathalie.moreau@u-bordeaux-montaigne.fr

TÉLÉCHARGER LE CALENDRIER (pdf - 198 Ko)

TÉLÉCHARGER LA FICHE AU FORMAT CSV

UPEPT - Urbanisme Paysage Evaluation Environnementale et Projets de Territoire

Le Master mention Urbanisme et Aménagement est co-accrédité depuis 2016 avec l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux et comporte 2 parcours avec une mutualisation forte des enseignements:

USPMO (urbanisme : stratégie, projet et maîtrise d'ouvrage), issu d'un DESS créé en 1983 (30 étudiants)

UPEPT (urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoires), créé en 2005 (15 étudiants)

Conçus dès l'origine pour permettre l'inscription de professionnels en formation continue ou en congé formation à mi-temps, d'adultes en reprise d'études, etc, les parcours de Master 2 USPMO et UPEPT fonctionnent en alternance hebdomadaire, du jeudi au samedi, avec la particularité de s'étendre sur deux années universitaires. Cette organisation, unique en France, présente un avantage majeur : la mixité est totale. Les étudiants en apprentissage étudient et progressent au même rythme que les autres étudiants durant tout leur Master 2. Il n'y a ainsi aucun effet de césure, la promotion restant ainsi unie et solidaire : un atout pour leur insertion professionnelle dans les métiers de l'urbanisme et de l'aménagemet de l'espace. C'est le constat fait avec les professionnels qui ont suivi la formation selon ce schéma et en défendent le format.

Pour les étudiants en apprentissage, la progressivité des périodes prévues en entreprise, du mi-temps la première année du M2 au plein temps la seconde partie de la deuxième année du M2, permet de constituer une véritable expérience professionnelle, d'être bien intégrés dans l'entreprise et d'y prendre progressivement des responsabilités.

Objectifs

Les objectifs de la formation

Les recompositions territoriales à l'œuvre en Région Nouvelle-Aquitaine, l'arrivée du TGV, les injonctions à l'innovation en matière d'adaptation de l'espace urbain, agricole et forestier au changement climatique, à la transition énergétique, au vieillissement de la population, nécessitent la mobilisation de professionnels de l'urbanisme capables de saisir l'ensemble de ces enjeux, leurs interdépendances et de mobiliser les acteurs du territoire.

Le master forme des urbanistes généralistes, en capacité de médiation et de conception sur ces questions, pour répondre à l'attente des

En savoir +

entreprises régionales vis-à-vis d'un espace organisé propice à leur développement et à leur renouvellement au regard des injonctions environnementales. Les besoins sont importants, du côté des bureaux d'études privés comme des structures publiques et para-publiques.

Insertion

Métiers accessibles

La formation du Master Urbanisme et aménagement, parcours UPEPT, est conçue en partenariat avec les acteurs professionnels qui sont nombreux à intervenir directement dans la formation et siègent au conseil de perfectionnement. L'enseignement de l'urbanisme délivré par l'IATU depuis le début des années 80s permet aux apprentis de bénéficier de l'appui d'un réseau très important et fidèle d'anciens étudiants aujourd'hui en exercice dans la région Nouvelle-Aquitaine mais également en France et à l'étranger.

Taux d'insertion

La politique de filière et de partenariat professionnel aboutit en formation initiale à un taux d'insertion moyen à 6 mois de 92 % (observatoire de l'université) et à 95% en tant que cadre A ou équivalent et 64% de CDI.

Contenus

Contenu de la formation

L'enseignement en aménagement de l'espace et urbanisme délivré à l'IATU est une formation généraliste, basée sur un recrutement et une pédagogie pluridisciplinaire et appliquée, conjuguant dans une posture de développement durable fondamentaux théoriques et méthodes de l'aménagement et de l'urbanisme, savoir-faire professionnels, travail d'équipe en ateliers sur commandes réelles, périodes de formation en entreprise et réflexion critique dans le cadre d'un mémoire.
Ses principaux domaines d'activités sont les suivants : analyse et prospective territoriale, conception urbaine, production d'opérations, gestion urbaine, coordination et conduite de projets territoriaux et urbains, animation et conception de projets territoriaux, production de savoirs.
Sa vocation est d'accompagner les différents acteurs, publics et privés, dans la conception et la production de leurs projets et opérations d'aménagement dans une perspective de durabilité.

Rythme d'alternance

L'emploi du temps du Master 2 est organisé sur 2 années universitaires, à mi-temps (2,5 jours par semaine, du jeudi 8h30 au samedi 12h30) selon le rythme suivant :

Année 1 du Master 2 : 302 heures de cours
* sept-fév. : Enseignements mutualisés principalement, cours et ateliers du jeudi au samedi
* mars-juin : Enseignements spécialisés principalement, cours et ateliers du jeudi au samedi
* Les apprentis sont en entreprise du lundi au mercredi.

Année 2 du Master 2 : 180 heures
* sept-déc. : Enseignements spécialisés, ateliers principalement, les jeudis et vendredis
* janv-sept. : présence en entreprise à plein temps pour les apprenti-es et soutenance du mémoire de fin de Master.

La taille des promotions (30 pour USPMO et 15 pour UPEPT) favorise un suivi et un accompagnement personnalisé de chaque étudiant par les enseignants, universitaires et professionnels.

Admissions

Conditions d'accès

L'admission en deuxième année de ce Master professionnel en alternance, parcours USPMO et parcours UPEPT, est ouverte aux étudiants ayant réussi leur première année en formation initiale dans l'un des deux parcours de ce Master. Il peut également être directement accessible à des étudiants issus d'autres formations (architecture, paysage, droit de l'urbanisme, sciences politiques, sociologie urbaine, économie urbaine) sous réserve de validation de leur dossier académique, de leur expérience et de leur projet professionnel par l'équipe pédagogique du Master. Le recrutement des apprentis est fait par l'entreprise en partenariat avec la responsable de la mention et du parcours choisi par l'apprenti.

Les +

Les plus de cette formation

Le Masters UPEPT répond aux référentiels de compétences de :

► L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU)

► **l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) qui en a renouvelé le label en 2016**

Modifier cette formation